

Règlement du concours

Incitation d'écriture à respecter

Écrire une nouvelle de 500 mots minimum à 1 000 mots maximum dans laquelle vous utiliserez une maison qui aura une place importante dans votre histoire. Vous devrez aussi prendre en compte les éléments ci-dessous :

- *La maison dont il sera question n'appartient pas à votre personnage principal malgré son importance dans l'intrigue.*
- *Vous devrez inclure dans votre nouvelle : "derrière les murs de cette maison aux yeux fermés..."*

Rappelez-vous que la nouvelle est une histoire brève qui se suffit à elle-même et se termine par un dénouement inattendu : la chute. Elle a un caractère insolite et contient du suspense. L'intrigue est simple et il y a un seul ou très peu de personnages.

Critères

Ce concours est ouvert à toutes les personnes à l'exclusion des membres du jury. Pour être éligible au concours,

- les participants doivent avoir plus de 18 ans,
- le texte devra être en français (vigilance accrue pour l'orthographe, la ponctuation, la cohérence, richesse de la langue),
- l'incitation d'écriture énoncée doit être respectée,
- le genre imposé de la nouvelle doit être respecté,
- le texte doit contenir entre 500 à 1 000 mots (marge de +/- 10% acceptée),
- le texte devra être authentique et non plagié,
- seules les nouvelles dont la participation financière de 3 € aura été réglée avant la date butoire seront admissibles,
- les nouvelles doivent être anonymes : ne pas signer les nouvelles mais noter votre date de naissance (jour et mois) et vos initiales, que vous inscrirez aussi sur le bulletin d'inscription, exemple : 0503MP.

Les textes ne respectant pas ces critères seront pénalisés par le jury ou exclus.

Mise en page

Le texte doit être tapuscrit avec la police Times New Roman ou Calibri, taille 12, interligne 1,5.

Inscription et date butoire

Pour concourir, les participant(e)s devront envoyer leur texte et fiche de renseignements par email à l'adresse lamijoteriedesmots@gmail.com au plus tard le 31 janvier à 23h59.

La fiche de renseignements à compléter est à télécharger sur le site de La Mijoterie des mots.

Chaque participant(e) ne pourra présenter qu'un seul et unique texte, sous son nom et prénom.

Organisateurs

Le concours d'écriture est organisé par la Mijoterie des mots en collaboration avec 3 élèves de BTS (Support à l'Action Managériale) du lycée Suzanne Valadon à Limoges. Le concours se déroule dans le cadre de l'examen des étudiants qui doivent organiser un événement en collaboration avec une association et prévoir un budget (dans le but de remettre un dossier à leur professeur).

Jury et remise de prix

Le jury est composé de Manon Avril, Mathieu Gaboulaud, et Fouad Abdou, étudiants en BTS Support à l'Action Managériale, Sophie Tessier et Manon Pilarz, animatrices d'ateliers d'écriture et conseillères en écriture.

La participation au concours sera de 3 € et se fera par paiement en ligne sur la page de La Mijoterie des mots du site helloAsso.com en cliquant sur ce lien :

<https://www.helloasso.com/associations/la-mijoterie-des-mots/evenements/concours-d-ecriture>.

La liste des prix sera communiquée plus tard. La remise de prix aura lieu le 31 mars 2023 à la BFM de Limoges.

Droit et diffusion (section ajoutée le 15/12/22)

Les nouvelles restent l'entière propriété de leurs auteurs qui en conservent tous les droits. Nous proposerons aux participants dont les nouvelles auront été sélectionnées de publier leur texte sur le site de La Mijoterie des mots. Ils seront libres d'accepter ou de refuser. Nous leur proposerons aussi de lire leur nouvelle le jour de la remise des prix. Nous pourrons aussi proposer à d'autres participants de lire leur texte le jour de la remise.

Bonne chance à tous!

Les organisatrices et organisateurs